

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	KALEA
Type de préparation	Concentré émulsionnable (EC)

Nom	VIVAGRO
Adresse	Technopole MONTESQUIEU 5 Allée Jacques LATRILLE 33650 MARTILLAC (France)
Téléphone	+33.557.783.268
Fax	+33.557.293.835
E-mail	contact@vivagro.fr

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- CLASSIFICATION DU MELANGE**

Selon le règlement (CE). 1272/2008 (CLP) :

Non classé

- ETIQUETTAGE DE LA PREPARATION**

Selon la Dir. 1272/2008

Non classé

Phrase P	
P102	Tenir hors de portée des enfants
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
P501	Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande
EUH401	Respectez les instructions d'utilisations afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

- SUBSTANCE**

Huile de colza estérifiée

- MELANGE**

Formulation : Concentré émulsionnable (EC)

Nom	Identification	Concentration	Classification
Acides gras, C16-18 et C18-unsaturé. Esters méthyliques	(CAS-No.) 67762-38-3 (EC-No.) 267-015-4 (REACH-no) 01-2119471664-32- XXXX	<= 95%	Non classé
Polyoxyéthylène Sorbitan Trioleate	(CAS-No.) 9005-70-3 (EC-No.) 618-422-4	1-2	H412 Toxicité Chronique aqua, Catégorie 3 H402 Toxicité aigüe aqua, Catégorie 3

4. MESURE DE PREMIERS SECOURS

Nom du produit : KALEA

1/5

Révision 01
Date d'émission : 09/2019

- Contamination des yeux :**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

- Contamination par inhalation :**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos

- Contamination de la peau**

Laver abondamment à l'eau et au savon

- Contamination par ingestion**

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

- Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction :**

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO2)

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**

Ne pas inhaller les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion peut produire des fumées toxiques

- Conseil aux pompiers :**

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déversée dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiate les conteneurs non endommagés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Porter les dispositifs de protection individuelle.



Consulter les mesures de protection exposées en point 7 et 8.

- Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

Nom du produit : KALEA

2/5

Révision 01

Date d'émission : 09/2019

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Récupérer mécaniquement le produit. Absorber le liquide répandu avec des matériaux absorbant.

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, DE MANIPULATION ET D'UTILISATION

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Eviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :**

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matière incompatible : aucune

Indication pour les locaux : locaux correctement aérés

8. PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Paramètres de contrôle**

Aucune limite d'exposition professionnelle disponible.

Valeur limite d'exposition DNEL : N.D.

Valeur limite d'exposition PNEC : N.D.

- Contrôle de l'exposition**

Protection des voies respiratoires	Appareil de protection à filtre à particules (EN143)
Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité conforme à la norme NF EN 166 afin de prévenir les contacts directs.
Vêtements de protection	Port de gants de protection contre les risques chimiques conformes à la norme NF EN 374-1

Risques thermiques	Aucun
Contrôle de l'exposition environnementale	Aucun

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	Liquide jaune
Odeur	Caractéristique
Densité (20°C)	0.85 - 0.95
PH	4.5 - 6.5
Point d'éclair	>100°C
Solubilité dans l'huile	Soluble dans les solvants aromatiques et polaires

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité	KALEA est non-réactif dans des conditions normales de stockage
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales de stockage

Nom du produit : KALEA
3/5

Révision 01
Date d'émission : 09/2019

Possibilité de réaction dangereuse	Aucune
Conditions à éviter	Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques
Matière incompatible	N.D.
Produit de décomposition	N.D.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité Aiguë	Effets
Oral	N.D.
Dermique	N.D.
Irritation cutanée	N.D.
Irritation oculaire	N.D.
Sensibilisation	N.D.

CMR	Effets
Cancérogénicité	N.D.
Mutagénicité	N.D.
Toxicité pour la reproduction	N.D.

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

AUTRES EFFETS NEFASTES :

Toxicité	Utiliser le produit rationnellement en évitant de la disperser dans la nature.
Persistance et dégradabilité	Ce type de produit est lentement biodégradable. (Elimination supérieure à 80% selon la méthode OCDE 302B)
Potentiel de bioaccumulation	N.D.
Mobilité dans le sol	N.D.
Substance vPvB	Aucune
Substance PBT	Aucune

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

UN catégorie	Aucun
Nom UN pour le transport	Aucun
Classe de risque transport	Aucune
Risque environnement	Polluant marin : NON
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non classé
Transport en vrac en accord avec l'annexe II of MARPOL 73/78 et le code IBC	Pas applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **Règlementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Dir. 98/24/CE (Risques liés à des agents chimiques au travail)

Dir. 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n. 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n. 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n. 790/2009 (ATP 1 CLP) et (UE) n. 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (CE) n. 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (CE) n. 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (CE) n. 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (CE) n. 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (CE) n. 605/2014 (ATP 6 CLP)

Les dispositions relatives à la directive européenne 2012/18 (SEVESO III) : N.D.

16. AUTRES INFORMATIONS

CES DONNEES SE BASENT SUR LA SITUATION ACTUELLE DE NOS CONNAISSANCES. POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSULTER LE FOURNISSEUR.